

Barta

BULLETIN du S.D.R. n° 27

1er mars 1949

---

*L'EMANCIPATION DES TRAVAILLEURS SERA L'ŒUVRE DES TRAVAILLEURS EUX-MÊMES*

*Bulletin du SYNDICAT DEMOCRATIQUE RENAULT – Numéro 27*

*Adresser fonds et correspondance à Pierre BOIS, 20, Avenue du Général Clavery, 20 – PARIS-16ème*

## **LES CADENCES INFERNALES : DANGER DE MORT**

L'émotion a été grande cette semaine à la Régie lorsque les ouvriers ont appris la mort tragique de l'ouvrier des presses Expert. La fatigue, la maladie, les mutilations, ne suffisent pas au monstre qu'on appelle "travail au rendement" ; il lui faut des vies.

Pour gagner leur misérable paye, beaucoup d'ouvriers en sont arrivés à négliger complètement leur propre sécurité. Les dispositifs de sécurité sont enlevés, et on travaille à la volée sur les presses, sur les rectifs, on calibre en marche ou l'on ajoute des vitesses quitte à se faire éclater une meule à la figure.

On voit aujourd'hui les dirigeants cégétistes faire grand tapage autour de l'accident. Mais si les travailleurs avaient la possibilité de juger leurs bourreaux, ils les mettraient aux côtés de Lefauchaux au banc des accusés. Car ce sont eux qui ont poussé à l'intensification de la production ; c'est leur secrétaire fédéral, l'ex-ministre Croizat, qui en supprimant le plafond a autorisé Lefauchaux à réaliser ses cadences infernales. N'est-il pas écœurant de voir les complices des bourreaux s'apitoyer sur leurs victimes ?

Les circonstances de la mort de Expert n'ont pas encore été nettement établies. Comment la presse s'est-elle mise en marche ? Qui a permis de travailler sans dispositif de sécurité ? Les travailleurs sont inquiets, ils veulent que la lumière soit faite.

Déjà il y a quelques mois, les ouvriers des presses se sont mis en grève pour revendiquer d'être payés à l'heure. La direction est restée intransigeante, les délégués ont noyé le poisson. Aujourd'hui le 243 est en grève pour le même motif. Aujourd'hui encore la direction fait la sourde oreille, aujourd'hui encore la C.G.T. escamote la revendication des ouvriers : le travail à l'heure !

Depuis des mois, le S.D.R. a mis en avant la revendication du retour au plafond à 116% avec maintien du salaire. En effet, avec les temps effectivement payés actuellement la production limitée à 116% est une garantie de sécurité. D'autre part, devant le chômage qui menace c'est un premier pas dans la lutte contre ce fléau. En 1945, nous faisons 45 h à 116% (70' dans l'heure.), 116% était le plafond maximum, la moyenne étant de 112.5%. Aujourd'hui nous faisons 48 heures à 145%, ce qui veut dire que 30.000 ouvriers travaillant dans les conditions d'aujourd'hui, font le travail de 40.000 travaillant dans les conditions de 1945.

**Pierre Bois**